

RECRUESCENCE DE GALE OVINE

Une infestation parasitaire à expression plus ou moins flagrante

Des foyers de gale ovine sont actuellement observés en Limousin. Soyez vigilant lors d'achat d'animaux pour prévenir le risque de contamination de votre cheptel ! La gale ovine provoque des pertes économiques importantes : animaux affaiblis, baisse de production, surinfections diverses impactent durablement le revenu ! L'intensification des échanges impose d'être attentif dans la surveillance de votre troupeau et vigilant par rapport à toute introduction.

Un acarien microscopique

Psoroptes ovis, agent de la gale psoroptique ovine, est un acarien microscopique (0.5 à 0.7 mm) qui vit sur la peau et dans l'épaisseur du derme et se nourrit de débris cutanés et de lymphes. Sa multiplication est rapide : le cycle complet prend 11 à 20 jours et libère potentiellement des milliers d'individus. La femelle fécondée de cet acarien peut vivre entre 5 et 6 semaines et pond une centaine d'œufs par jour qu'elle dépose à la surface de la peau, en marge des croûtes et lésions. Les œufs éclosent en 1 à 3 jours (cette durée d'éclosion est prolongée si les œufs ne sont pas en contact direct avec la peau) et les larves qui en émergent deviennent adultes en 1 semaine.

Un pic d'activité à l'automne-hiver

L'automne est une période favorable au développement de ce parasite. L'augmentation de l'hygrométrie, la baisse de la luminosité, la rentrée des animaux en bergerie avec une ventilation parfois perfectible génèrent une augmentation de l'activité des parasites et des signes cliniques. Au

printemps, les parasites entrent en latence et sont au repos en été : ils se réfugient alors dans des zones corporelles plus « abritées » (fosses infraorbitaires, périnée, scrotum, plis inguinaux et espace interdigité, conduit auditif...).

Des symptômes discrets au départ puis rapidement caractéristiques

Sur les adultes, les symptômes débutent de façon discrète par des démangeaisons avec l'apparition de boutons jaunâtres sur les parties lainées. Ces démangeaisons provoquent un réflexe buccal caractéristique lors de grattage des lésions (rire du mouton). La contagion se fait rapidement, on observe quelques animaux avec des mèches de laine tirées. Ensuite, le derme s'épaissit, des croûtes se forment, la laine s'arrache par plaques sur les flancs et le dos, laissant à nu une peau inflammée, croûteuse, épaissie. L'évolution conduit à des surinfections bactériennes avec une atteinte de l'état général, une perte d'appétit, des avortements... On peut déplorer des mortalités par hypothermie, faiblesse ou surinfection... Certains animaux restent conta-



Les lésions sont parfois discrètes au départ de l'infestation

minés de façon chronique sans expression clinique flagrante ce qui pérennise l'infection dans le troupeau. On voit parfois de jeunes agneaux à la toison décolorée par tâches suite au léchage

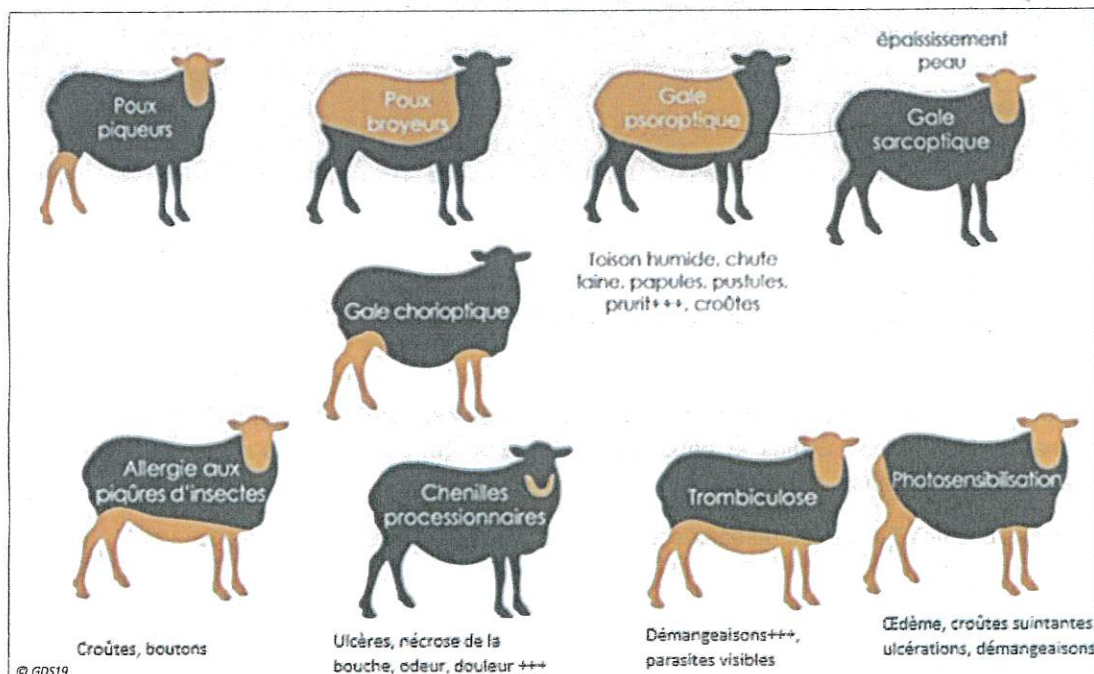
continuel (agneaux léopards). Il est essentiel d'avoir recours à son vétérinaire dès les premiers signes pour confirmer le diagnostic et entamer rapidement un traitement approprié !

Quelques confusions possibles avec d'autres causes de « grattose »

Lorsque les conditions ne sont pas favorables à l'expression clinique de la maladie (printemps, été, animaux avec une bonne immunité...), les signes cliniques sont parfois modérés et des confusions sont possibles ; néanmoins, des signes complémentaires ou l'extension des lésions permettent le plus souvent de confirmer le diagnostic ; des tests sérologiques existent pour confirmer le diagnostic à l'échelle du troupeau ou d'un lot et des actions collectives de maîtrise sont mises en place avec un programme national de gestion de la Gale Ovine diffusé par les GDS.

Une transmission directe principalement

La transmission se fait le plus souvent d'animal à animal : introduction, rassemblements (foire, concours...), mélanges d'animaux (clôtures déficientes) ou parfois indirectement : chiens, oiseaux, clôtures, matériel de tonte, lieux de grattage (arbres, piquets...). En effet, le parasite peut survivre deux semaines dans le milieu extérieur, voire jusqu'à trois semaines pour les femelles ovigères dans des conditions hivernales. Les zones souillées par le suint



© GDS19

Un diagnostic différentiel à réfléchir selon l'extension et le type de lésions

permettraient une survie plus longue des acariens.

La vigilance à l'introduction, une étape essentielle

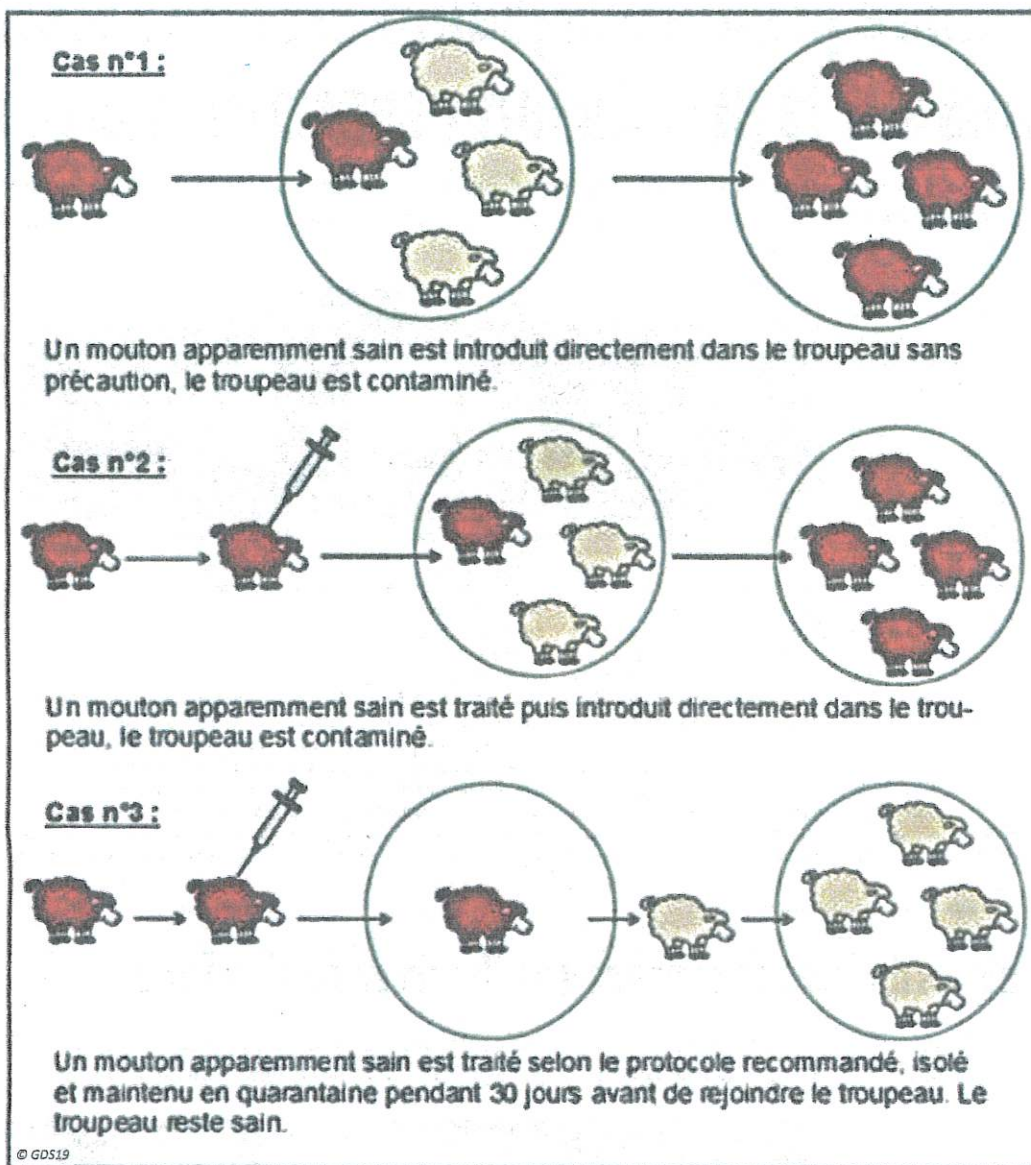
Pour éviter la contamination de votre troupeau, vous devez être particulièrement vigilant lors de toute introduction. Tout ovins introduit, même s'il est apparemment sain, doit être isolé, traité avec deux injections à une à deux semaines d'intervalle (protocole défini lors de la prescription de votre vétérinaire) et maintenu isolé pendant au moins 30 à 40 jours. Une gestion adaptée des introductions représente une des bases de la gestion sanitaire de votre troupeau. L'utilisation du Billet de Garantie Conventuelle (BGC) peut éviter des conflits entre acheteur et vendeur et permet d'instaurer le dialogue sur les conditions sanitaires attendues entre les deux parties. N'hésitez pas à consulter votre vétérinaire pour préciser les examens à mettre en œuvre à cette occasion pour sécuriser votre achat.

Associer le traitement de l'animal et de l'environnement

En matière de gale psoroptique, la lutte doit associer des interventions sur l'animal et sur son milieu (bâtiments, matériel, zones « grattoirs »...). L'action sur l'animal peut se faire par bain ou injection. Elle fait appel à des médicaments prescrits par votre vétérinaire.

Le bain, une méthode adaptée aux grands troupeaux

Le bain consiste à immerger totalement l'animal (au moins 1 minute avec la tête plongée 2 fois) dans une émulsion composée d'antiparasitaire permettant la saturation de la toison si la longueur de la laine et la teneur en suint sont suffisantes (au moins 7-8 semaines après la tonte). Il doit être renouvelé à 10-15 jours d'intervalle idéalement. Cette méthode nécessite un respect strict du protocole. Elle présente l'avantage d'un contrôle efficace et fiable des principaux ectoparasites et du respect du contact animal/produit mais elle implique une bonne préparation du chantier avec une contention optimale pour limiter le stress des animaux et un contrôle régulier de la concentration et de la quantité de produit (une brebis entraîne environ 15 l de produit à la sortie du bain) : il faut donc recharger le bain tous les 50 ovins à 1.5 fois la concentration initiale. Elle génère hélas des quantités non négligeables de solution usagée à éliminer dans les règles pour ne pas polluer l'environnement. De plus, la méthode n'est pas recommandée pour les jeunes agneaux ou les brebis en



L'arrivée de nouveaux animaux est une cause majeure de contamination

début de gestation.

L'injection avec une bonne maîtrise des techniques

Le produit injecté par voie sous-cutanée ou intramusculaire diffuse par voie générale dans l'organisme, détruisant les ectoparasites hématophages ou ceux qui se nourrissent de sérosités. Ce traitement est possible en toute saison et actif sur les parasites internes. Il nécessite cependant une bonne maîtrise des techniques d'injection au risque d'engendrer une mauvaise diffusion du produit. Le coût de cette intervention est un peu plus élevé et le délai d'attente viande important mais cette méthode est très efficace et limite l'exposition de l'environnement aux molécules de traitement. A noter que l'application pour-on n'est pas recommandée pour la gale psoroptique.

En cas de traitement en période

d'agnelage, il est essentiel de traiter tous les agneaux à naître dans les 3 semaines qui suivent le démarrage du traitement du troupeau !

Associer l'action sur les supports (bâtiments, zones « grattoirs »)

Dans les élevages infectés, la désinfection et la désinsectisation des bâtiments sont indispensables à une bonne maîtrise du parasitisme. Elles nécessitent d'abord un curage et un raglage des sols : le nettoyage des souillures d'origine organique est indispensable à une bonne activité des produits. Il est nécessaire d'insister sur les murs jusqu'à une hauteur de 1,50 m à 2 m, sur les râteliers, les mangeoires et les nourrisseurs.

La désinsectisation sera idéalement étendue dans le milieu extérieur aux clôtures ou zones « grattoirs ».

Des mesures de biosécurité essentielles le temps de maîtriser le parasite !

Limitier la diffusion dans le troupeau :

- Isoler les lots suspects sans contact direct ou indirect (si possible) au sein du cheptel et avec le voisinage;
- Vide sanitaire de 4 semaines des bâtiments si possible;
- Vide sanitaire des pâturages pendant 4 semaines si possible : prévoir un pâturage tournant avec changement de pâture après traitement;
- Utiliser des tenues dédiées pour s'occuper des lots atteints;
- Ne pas introduire de nouveaux animaux le temps de gérer le foyer (traitement du troupeau, des bâtiments et du matériel).

Protéger les autres troupeaux :

- Ne pas faire sortir d'animaux de statut inconnu (sauf pour l'abattoir);
- Ne pas mélanger vos animaux

avec d'autres animaux (pas de rassemblement);

- Ne pas utiliser de matériel en commun sinon appliquer des mesures de nettoyage/désinsectisation adaptées;
- Informer ses voisins (élevages contacts ou potentiellement contacts);
- Informer les différents intervenants en élevage.

Gérer les introductions

Isoler les animaux/lots introduits sans contact direct ou indirect au sein du cheptel (si possible) et avec le voisinage pendant au moins 30 à 40 jours.

=> Ne pas utiliser de matériel en commun sinon appliquer des mesures de nettoyage-désinsectisation adaptée (Cuma, tondeurs et pareurs, prêts de matériel entre éleveurs).

=> Utiliser des tenues dédiées pour s'occuper des animaux/lots isolés.

GCDS, DV Christelle Roy